

Portails de N1

Les premières années des licences de Chimie et Physique-Chimie sont organisées par **portails** communs à plusieurs licences. Les portails de licence sont gérés par un service spécifique : le **Service Pédagogique des licences de Sciences**.

NB : ce sont les portails qui sont affichés sur Parcoursup et non les licences de Chimie et de Physique-Chimie.

Les 4 portails contenant un enseignement de chimie sont :

- **Portail Maths-Chimie** : accès à la deuxième année de la licence de Chimie, parcours Chimie
- **Portail Biologie-Chimie** : accès à la deuxième année de la licence de Chimie, parcours Chimie ou parcours Chimie à l'interface de la Biologie
- **Portail Géologie-Chimie** : accès à la deuxième année de la licence de Chimie, parcours Chimie
- **Portail Physique-Chimie** : accès à la deuxième année de la licence de Chimie, parcours Chimie ou à la deuxième année de la licence de Physique-Chimie

Dans le cadre des portails, l'enseignement de la chimie constitue le 30% de l'année, la deuxième discipline majeure également 30 %, les compléments scientifiques (autres sciences) et outils mathématiques ou informatiques 30% également, les enseignements transversaux (méthodologie-bureautique, anglais) 10%

L'accès à la licence de chimie est proposé également dans le cadre des cursus accès santé :

Licences Accès Santé (LAS) : Maths Chimie - Licences Accès Santé : Biologie Chimie

**[Parcours d'Accès Spécifique Santé \(PASS\), Mineure Chimie\(https://www.uca.fr/formation/nos-
formations/par-ufr-ecoles-et-iut/institut-sciences-de-la-vie-de-la-sante-agronomie-environnement
/ufr-de-medecine-et-des-professions-paramedicales/sante/portail-acces-specifique-sante\)](https://www.uca.fr/formation/nos-formations/par-ufr-ecoles-et-iut/institut-sciences-de-la-vie-de-la-sante-agronomie-environnement/ufr-de-medecine-et-des-professions-paramedicales/sante/portail-acces-specifique-sante)**

Dans le cas des LAS, la mineure de santé remplace les compléments scientifiques et outils mathématiques ou informatiques des portails standard, la chimie et l'autre discipline scientifique représentant 30% de l'année. Dans le cas du PASS, l'enseignement de chimie constitue également 30% des crédits de l'année (même programme qu'en LAS et dans les portails standards), le reste des enseignements relevant du domaine de la santé.

Consultez les pages de la [licence de chimie](https://chimie.uca.fr/formations/licence-de-chimie)(<https://chimie.uca.fr/formations/licence-de-chimie>) et de la licence de [physique-chimie](https://chimie.uca.fr/formations/licence-de-physique-chimie)(<https://chimie.uca.fr/formations/licence-de-physique-chimie>) pour les informations sur l'organisation de la licence y compris la place des portails dans la formation.

<https://chimie.uca.fr/formations/portails-de-l1-1>(<https://chimie.uca.fr/formations/portails-de-l1-1>)